

Veille juridique et approfondissement de la gestion du personnel en établissement social et médico-social

Contexte

Le décryptage et l'application du statut de la Fonction Publique Hospitalière sont complexes. Or, à la différence des centres hospitaliers, l'organisation d'un véritable service des Ressources Humaines fait souvent défaut au sein des établissements sociaux et médico-sociaux, le gestionnaire des carrières se retrouvant seul, démunie face à des situations juridiques complexes. Pour autant, la gestion du personnel relevant de la Fonction Publique Hospitalière se doit d'être efficace et efficiente. En effet, le volet Ressources Humaines représente près de 70 % du budget d'un établissement. Dès lors, une actualisation et un approfondissement des connaissances réglementaires du statut de la Fonction Publique Hospitalière est indispensable. Il est donc proposé d'accompagner ces gestionnaires dans leur maîtrise des différents axes de gestion du personnel de la Fonction Publique Hospitalière.

Objectifs

- Effectuer une veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle
- Mettre à jour les connaissances administratives et juridiques pour respecter les exigences réglementaires

Renseignements complémentaires

Pré-requis : les participants auront une connaissance de base du statut de la Fonction Publique Hospitalière

Programme

Le contenu ci-dessous est indicatif, il est susceptible d'aménagement en fonction de l'actualité **Actualiser les connaissances sur la réglementation de l'absentéisme** Actualisation de la législation sur la protection sociale

Impact des lois récentes sur la gestion de la paye et des carrières

- Nouvelles règles de paye et de carrière
- Nouveautés concernant les contractuels
- Autres thèmes d'actualité

Les différents aspects de la réforme de la formation professionnelle

- Personnes en risque d'usure professionnelle

- Congé de transition professionnelle
- Le CPF

Thèmes proposés en fonction de l'actualité et/ou sollicités par les stagiaires à l'aide d'un questionnaire adressé avant le stage

- Le Comité Social d'Etablissement
- Projet de réforme des retraites
- Les référents (laïcité etc...)
- Le plan égalité
- La politique anti discrimination
- Conseils de sites de veille

Public

Tout agent ou contractuel de la Fonction Publique Hospitalière exerçant en qualité de personnel administratif des établissements sociaux et médico-sociaux de moins de 300 agents

**Exercice
2026**

**Code de formation
066**

**Nature
AFR**

**Organisé par
ACCESSIT FORMATION**

**Durée
7 heures**